

## **AVIS PUBLIC**

### **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 318-2018**

---

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement numéro 318-2018.

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par le soussigné, greffier de cette ville, que lors de sa séance ordinaire tenue le 4 septembre 2018, le conseil municipal a adopté le

**PROJET DE RÈGLEMENT 318-2018**, ayant pour objet d'amender le règlement de zonage numéro 199-2012, de façon à:

- Autoriser l'installation d'un bassin de rétention des eaux usées d'une laiterie du côté sud du prolongement ouest de la rue de la Science;
- Autoriser l'agrandissement de l'aire de stationnement d'une clinique d'audioprothésiste du côté nord-ouest de l'intersection de l'avenue Bégin et de la rue Harvey Ouest;
- Autoriser, sous certaines conditions, l'utilisation à des fins de stationnement de véhicules d'entretien hivernal, d'une parcelle de terrain attenante au parc industriel Nord.

**QUE le Conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation le lundi 24 septembre 2018 à compter de 19h00 dans la salle du Conseil à l'hôtel de ville, située au 140, rue Saint-Joseph, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1);**

QUE le plan illustrant les zones ci-haut mentionnées peut être consulté au bureau du Service d'urbanisme, à l'hôtel de ville, 140, rue Saint-Joseph, Alma, pendant les heures régulières de bureau.

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire ou le maire suppléant expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du greffier à l'hôtel de ville, 140, rue Saint-Joseph, Alma, pendant les heures régulières de bureau.

Donné à Alma,  
ce 12 septembre 2018.

Le greffier de la Ville d'Alma,

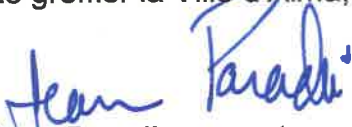
  
Jean Paradis, avocat

## ATTESTATION

JE, soussigné, greffier de la Ville d'Alma, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-dessus, par affichage à l'Hôtel de ville, le 12 septembre 2018, par diffusion sur le site Internet de la Ville et par insertion dans le journal Le Lac-Saint-Jean, le 12 septembre 2018.

Alma, ce 12 septembre 2018.

Le greffier la Ville d'Alma,

  
Jean Paradis, avocat

M:\100\_administration\105\_legislation\_reglements\_aff\_juridiques\reglements\avis\_publics\avis-consultation-318-2018.docx